

Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM GESSIEN, RUE DES TERREAUX 01170 GEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 5 000 €.

Madame NATACHA TAVERNIER, représentant de la société 2TSPRO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 246 ROUTE DE BOTTENAY 01170 VESANCY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
3T INVEST	255	2 550 €
TESTO INVEST	245	2 450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 17 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST14

—Crédit Mutuel—
GESSIEN

Rue des Terreaux
01170 GEX

Tél : 04 50 13 15 11

(appel local non surtaxé)

Fax : 04 50 99 17 11

